

<u>Comité paritaire régional – Agence régionale</u> <u>pour l'amélioration des conditions de travail</u> <u>CPR-ARACT PACA</u> <u>Domaine EMPLOI / Conditions de travail</u>

LE MANDAT

Le CPR ARACT PACA est né à la faveur de la récente réforme par laquelle, les ARACT régionaux ont été regroupés au sein de l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail); ce qui en fait, en tant que relais de l'ANACT, un outil doté d'une mission de service public et destiné à appuyer les organisations du territoire dans leurs actions pour l'amélioration des conditions de travail dans les entreprises et notamment les TPE/PME. Ses principales missions :

- Améliorer la qualité de vie et les conditions de travail et privilégier le dialogue social ;
- Promouvoir la santé et la sécurité au travail ;
- Favoriser le développement des compétences et les parcours professionnels ;
- Agir sur la pénibilité, l'usure professionnelle et le maintien dans l'emploi ;
- Développer l'égalité professionnelle pour tous ;
- Accompagner les mutations professionnelles et les changements organisationnels.

ENJEUX

En votre qualité de membre du CPR-ARACT PACA, vous serez amené à conforter le rôle des partenaires sociaux, et notamment du collège Employeurs, dans le réseau ANACT, à consolider les actions régionales en vue de l'amélioration des conditions de travail. <u>Objectif</u>: définir des **orientations en lien avec les priorités nationales** afin de **concilier qualité de vie/conditions de travail et performance globale de la structure**.

COMPOSITION-DESIGNATION

Sa composition est paritaire Salariés/Employeurs. Avec la nouvelle réforme, le collège Employeurs du CPR ARACT PACA compte désormais une vingtaine de membres dont 12 issus du MEDEF.

A noter! parité femmes/hommes exigée.

DUREE & POSTES A POURVOIR

3 ans. Prochain renouvellement général au 1er trimestre 2026.

Nombre de postes disponibles : 1 poste de suppléant femme à pouvoir immédiatement.

DISPONIBILITE

Disponibilité moyenne requise pour environ une (1) réunion par trimestre.



POURQUOI VOUS ENGAGER AU CPR ARACT PACA?

L'amélioration des conditions de travail fait partie des **sujets d'actualité et aussi des sujets d'avenir**. Cela concerne aussi bien les employeurs que les salariés. En tant qu'acteur économique du territoire, vous avez un rôle à jouer sur les projets à déployer en la matière.

Intéressé ? Contactez-nous au pôle Mandats de l'UPE 13 :

E-mail: mandat@upe13.com

mandat@upe13.com